

Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban

Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

Mme Dominique Meyer : « Même s'il existe encore des incertitudes sur son ampleur dans les différentes parties du globe, le changement climatique mondial est inévitable pour les générations actuelles et futures. On assiste en particulier à une accélération de certains événements climatiques régionaux (fonte des glaces de l'Arctique) ou extrêmes (inondations, sécheresses). Or, les engagements existants sont loin de répondre à l'urgence climatique et le monde entier doit donc, dès maintenant, non seulement réduire ses émissions de gaz à effet de serre, mais également, et simultanément, s'adapter à ce changement climatique inéluctable. Ce projet d'avis a le mérite de traiter sur le même plan ces deux priorités en vue des négociations de Durban, y compris en ce qui concerne les aspects financiers, et j'adhère globalement aux préconisations qu'il énonce.

Il est évident que l'adaptation au changement climatique mondial prendra des formes très diverses selon les pays. Cela m'amène à souligner que chaque État, chaque région, devra examiner, dans le temps, en s'efforçant de les quantifier : 1) les impacts de ce changement climatique sur les territoires concernés ; 2) leurs propres vulnérabilités à ces impacts ; et 3) le degré de résilience des infrastructures et des populations. Il faudra ensuite déduire de cette analyse une stratégie volontariste pour parvenir à s'adapter dans un avenir incertain.

Certains pays, pour lesquels les impacts de ce changement climatique se sont déjà manifestés, ont commencé à réaliser un programme d'adaptation. C'est le cas de la Grande-Bretagne qui en est à sa deuxième version (The "*Adaptation Sub-Committee of the Committee on climate change*" a été établi en 2008. Il a publié deux rapports, en 2010 et en 2011 : *How well prepared is the UK for climate change ?*).

En France, les changements climatiques sont actuellement moins graves qu'ailleurs dans le monde, mais il est essentiel d'avoir dès maintenant une vision à long terme, avec une évaluation des risques. Dans ce but, un plan national d'adaptation au changement climatique mondial a été rendu public par la ministre de l'Écologie le 20 juillet 2011.

Si l'on dresse un bilan des impacts et des vulnérabilités de notre pays, les objectifs pour l'adaptation devraient concerner prioritairement : 1) tous les aspects de l'eau douce ; 2) la répartition des sols (donc l'agriculture) ; et 3) le dimensionnement ainsi que le maintien des infrastructures nationales et régionales. Ces objectifs ne seront naturellement concevables qu'avec un renforcement, dans tous ces secteurs, de la recherche, de l'éducation et de la formation.

De façon apparemment paradoxale, le changement climatique mondial n'est pas seulement un défi mais également une opportunité pour repenser nos modèles de développement dans le but d'améliorer la vie de chacun, et je suis d'accord avec ce que dit le projet d'avis. Cependant, dans le contexte actuel d'enchevêtrement de crises, touchant aussi les pays développés, plus les mesures tarderont à se mettre en route et plus le coût de l'adaptation sera élevé, en particulier pour les acteurs économiques et les personnes les plus fragiles.

Je voterai ce projet d'avis ».